

L'association

"Habiter la Porte d'en Bas, un quartier, la Ville" a été créée en juillet 2007 sous le nom "Habiter rue de la Porte d'en Bas et Quartier des Mathurins".

Elle a pour objet :

1/ la sauvegarde et la mise en valeur d'un patrimoine et d'un paysage urbain, tant naturel qu'architectural et historique, depuis les abords d'un Centre Village jusqu'à l'espace urbain intercommunal partagé ;

2/ la contribution au développement d'une « urbanité » responsable, par :

- la sensibilisation et la formation aux enjeux autour de de la biodiversité en milieu urbain,
- la collecte d'information et le partage des connaissances,
- la présence active dans les instances ouvertes à la participation des habitants et le travail en réseau avec d'autres associations,
- des initiatives citoyennes pour le maintien, la création d'espaces verts accessibles au public et le développement d'une trame verte, en préservant et donnant place dans la ville aux « espaces nature » dont la richesse écologique est importante du point de vue de la flore et de la faune,
- des initiatives culturelles et de loisirs associant adultes et enfants, notamment des promenades-découvertes, invitant à l'expression publique et conviviale.

(extraits des statuts de l'association)

[www.portedenbas.org](http://www.portedenbas.org)

Notre association Habiter la Porte d'en Bas,  
un quartier, la Ville.  
(association loi 1901)  
est membre de Sud Environnement  
et d'Environnement 92, et à ce titre, participe aux  
activités de FNE Ile-de-France

Elle est ouverte aux résidents de l'espace  
intercommunal partagé, constitué des territoires  
de Bagneux et des communes voisines  
et à toutes les énergies et idées,  
en accord avec nos statuts.

Pour nous contacter ou nous rejoindre :

Habiter la Porte d'en Bas  
un quartier, la Ville

siège social  
3 rue de la Porte d'en Bas  
92220 Bagneux

[habiterlaportedenbas@orange.fr](mailto:habiterlaportedenbas@orange.fr)

01 57 63 86 77

Pour la préservation de notre environnement merci de ne  
pas jeter ce document sur la voie publique

[www.portedenbas.org](http://www.portedenbas.org)



Patrimoine

faune

oiseaux

mixité fonctionnelle

cerisiers

aménagement

flore

repensons  
la ville

poiriers

écosystème

trame verte

nature

paysage urbain

jardins partagés

renard

biodiversité

arbres

[www.portedenbas.org](http://www.portedenbas.org)

« À proximité immédiate de l'ancien village de Bagneux, de nombreux et grands espaces naturels restent non conquis par l'urbanisation. Ce sont pour la plupart des espaces traités en prairies avec quelques bosquets ou arbres isolés, parfois en friches évoluées. Leur particularité vient du fait qu'ils sont imbriqués dans l'urbanisation [...]. Tous ces espaces se positionnent en couronne sur la butte de Bagneux, offrant des vues panoramiques remarquables [...]. À l'ouest de la butte, près du centre de Bagneux, des jardins familiaux et des friches occupent aujourd'hui des terrains tout proches de la coulée verte [...] »

(extraits d'un document sur les espaces naturels sensibles publié avant 2006 par le Département des Hauts de Seine) Les Contrats d'équilibre habitat activité", ont ouvert la porte à la suppression progressive, non seulement de ces espaces naturels mais aussi du patrimoine architectural et paysager local.

C'est le risque d'artificialisation d'une grande part des sols, lié à des programmes immobiliers portant sur une friche boisée de plus d'un hectare située au lieu dit les Mathurins, entre la butte de Bagneux et la coulée verte qui a été l'élément déclencheur de l'action collective.

Créée en juillet 2007 par un groupe d'habitants conscients de la spécificité patrimoniale et de la richesse écologique de cet espace "sauvage", mais tout autant de la nécessité de construire de nouveaux logements, l'association a souhaité agir pour faire de ce quartier un espace urbain intégrant un "jardin naturel"

Dans ce but elle appelait de ses vœux la révision du projet de la SEMABA pour permettre une meilleure insertion dans le site et le rééquilibrage des surfaces bâties et non bâties

Parce que l'avenir de la Ville ne se joue pas au niveau d'un quartier, l'association s'est engagée dans la veille sur les projets concernant l'aménagement de la commune et de tout l'espace partagé par les habitants d'un large territoire intercommunal. Elle a participé aux concertations et ateliers urbains pour limiter l'impact des programmes de construction.

Elle était représentée au sein du Conseil de Développement Durable de Sud-de-Seine. En intervenant à toutes les étapes de la révision du PLU de Bagneux, en élaborant un Projet de Développement Durable alternatif, et en suivant la révision des PLU des communes voisines, elle prépare des formes de participation au niveau du Territoire.

Les enjeux

Notre association propose une approche de la nécessaire transition écologique par la planification de l'aménagement territorial.

Le Patrimoine s'y définit à la fois comme patrimoine historique (architectural ou paysager) et patrimoine vert (espaces de nature, végétalisés et arborés)

L'histoire d'une ville est inscrite dans ses édifices et ses paysages et la sensibilité à cette histoire est le pré-supposé de l'élaboration de tout projet collectif:

L'enjeu est d'éviter les destructions / constructions qui conduisent à des situations irréversibles parmi lesquelles la réduction de la place de la nature dans la ville à une présence symbolique.

Créer des espaces verts par seul souci d'esthétique ou d'hygiénisme ne suffit pas. Mais préserver la biodiversité menacée par une expansion de l'urbain qui fragmente les espaces ouverts et naturels implique un double objectif : *L'intégration de davantage de nature en ville*, de manière à favoriser la reproduction et l'indispensable circulation des espèces, en re-crédant les corridors et les réservoirs nécessaires, et en

*restructurant l'espace bâti* pour le rendre compact et ainsi éviter un étalement préjudiciable à la biodiversité.

### **Nos positions et propositions**

Participation des habitants et de leurs associations à la co-construction d'une Ville à l'échelle humaine par :

- le maintien et l'extension de la Trame Verte existante, le développement de jardins partagés et autres initiatives, le maintien et la restauration d'espaces nature en pleine terre favorable à l'existence de l'Arbre dans la ville,
- le développement de la diversité urbaine sous toutes ses formes : alternance du bâti et du non bâti, mixité fonctionnelle et sociale, et générationnelle...
- la garantie de la conservation du patrimoine local par l'inscription de sa protection dans les plans d'aménagement territoriaux.

### **Nos actions**

Tous les niveaux décisionnels sont aujourd'hui concernés par ces enjeux: l'action de l'association s'inscrit donc au niveau de la commune, mais aussi du Territoire dans la Métropole et tient compte des initiatives régionales :

- **s'informer / informer, sensibiliser,** par le partage des connaissances et la participation à des séminaires, conférences ou, des groupes de travail; par l'organisation de manifestations culturelles et festives, par des promenades-découverte; par des activités potagères au sein d'un jardin partagé.

- **participer et proposer,** Outre une présence active dans les instances participatives locales, elle intervient lors des consultations des habitants (enquêtes publique, mise à disposition de projets de décision...), en s'appuyant sur le travail de réflexion de ses adhérents.